

Rubans LED couleurs

Réf. 400348 - 400349 - 400350

IMPORTANT : Ces instructions sont pour votre sécurité. Lisez les attentivement avant utilisation et conservez les pour une consultation ultérieure.



MISE EN GARDE : pour réduire le risque de blessures, l'utilisateur doit lire le manuel d'instructions

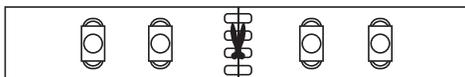
Avant de commencer l'installation...

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Si vous avez des doutes ou des problèmes, consultez un électricien.

Installation

1) Coupez la bande LED à la longueur souhaitée :

Calculez la longueur de bande nécessaire. Si nécessaire, la bande LED est découpable aux niveau des zones repérées. Attention : cette bande LED est conçue pour être coupable, mais pas reconnectable.

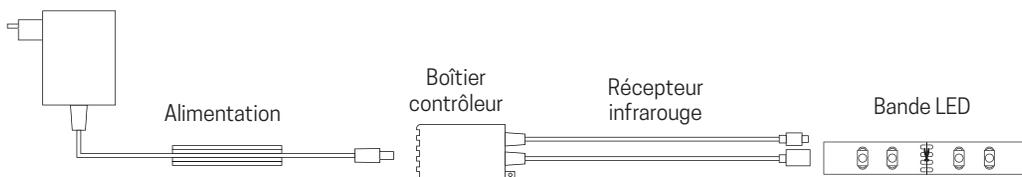


2) Fixez la bande sur le support désiré :

La bande LED possède une bande adhésive au dos, permettant une fixation sur toute surface lisse. Assurez-vous de bien nettoyer et dégraisser la surface d'accueil, afin que la tenue de l'adhésif soit optimale, puis ôtez la bande de protection de la zone adhésive et appliquez la bande LED à l'emplacement désiré. Il est également possible de fixer la bande LED au moyen de profilés aluminium spécialement prévus à cet effet.

3) Connectez la bande LED :

Connectez le contrôleur (boîtier blanc) à la bande LED, et au bloc d'alimentation, puis branchez ce dernier sur une prise de courant. Attention, le boîtier contrôleur comporte un récepteur infrarouge qui doit rester visible pour capter les ondes émises par la télécommande.

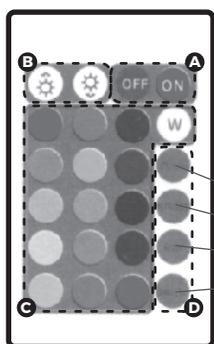


Usage conforme :

- L'installation de ce luminaire dans une cuisine est susceptible de réduire sa durée de vie

Fonctionnement :

La télécommande permet de choisir la couleur, la luminosité et le mode de variation de la lumière.



- A** Allumage / extinction de la bande LED
- B** Réglage luminosité (ou vitesse de variation en mode variable)
- C** Choix de la couleur en mode fixe
- D** 4 modes variables :
 - Clignotement alternatif 7 couleurs
 - Transition douce 3 couleurs
 - Transition douce 7 couleurs
 - Clignotement alternatif 3 couleurs

Alimentation 1 pile CR2025 (fournie)

Caractéristiques techniques :

- Alimentation 220-240V~ (courant alternatif) 50/60Hz
- Indice de protection : IP20
- Durée de vie \pm 25000h
- Couleurs réglables (RGB) par télécommande
- Type de LED : 5050

Référence	Longueur	Puissance	Nombre de LED
400348	1 m	6W	60 LED/m
400349	5 m	24W	60 LED/m
400350	10 m	30W	60 LED/m



IP20 : protégé contre les corps solides supérieurs à 12,5 mm - aucune protection contre les intrusions d'eau. Ces modèles ne sont pas adaptés pour une installation dans une pièce humide ni pour un usage extérieur.



Pour utilisation à l'intérieur seulement



Protection Classe II (alimentation)
Ce symbole indique que l'appareil possède une isolation renforcée sans partie métallique accessible. Les prises des équipements de classe 2 ne possèdent pas de broche de terre



Protection Classe III (bande LED et boîtier contrôleur)
Ce symbole indique que le matériel est alimenté en Très Basse Tension de Sécurité : TBTS. Ce type de matériel permet d'éviter les chocs électriques dans les milieux sensibles, à proximité de l'eau ou en présence d'un milieu humide.



ENVIRONNEMENT : Préserver la santé des personnes en sauvegardant les ressources naturelles et l'environnement; ne pas jeter cet appareil avec les ordures ménagères mais le déposer, lorsqu'il sera en fin de vie et hors d'usage, dans un centre de récupération et de recyclage des appareils électriques ou chez un distributeur (selon réglementation et situation géographique, en application de la directive 2012/19/CE).